

Règlement particulier du jeu de grattage de La Française des Jeux accessible par internet dénommé « TAROT DIVINATION »
(Applicable à compter du 2 mars 2026)

Article 1
Cadre juridique

Le présent règlement particulier est pris en complément des Conditions générales de l'offre de jeux de loterie sur compte de La Française des Jeux publié sur www.fdj.fr, dont les dispositions s'appliquent au présent jeu.

Article 2
Émissions d'unités de jeu et prix

Le jeu est fractionné en plusieurs émissions d'unités de jeu réparties en blocs de 6 000 000 unités de jeu. Le prix de vente d'une unité de jeu est fixé à 2 euros. Le joueur valide sa mise, débitée sur les disponibilités de son compte FDJ, en cliquant sur le bouton « JOUEZ 2 € ».

Article 3
Lots

Pour chaque bloc, le tableau de lots est le suivant :

Nombre de lots	Montant du lot	Total
2 lots de	40 000 €	80 000 €
8 lots de	1 000 €	8 000 €
400 lots de	100 €	40 000 €
45 000 lots de	20 €	900 000 €
329 200 lots de	10 €	3 292 000 €
630 000 lots de	4 €	2 520 000 €
540 000 lots de	2 €	1 080 000 €
1 544 610 lots formant un total de		7 920 000 €

Le montant du lot indiqué dans le tableau ci-dessus correspond au lot global d'une unité de jeu et peut correspondre dans certains cas à un cumul de gains liés à plusieurs zones de jeux gagnantes sur une même unité de jeu.

Article 4
Description du jeu

- 4.1 Chaque unité de jeu est composée de deux zones de jeu cliquables, réparties comme suit :
- Une zone de jeu dénommée « NUMÉROS GAGNANTS », composée de cinq symboles « boule de cristal » ; et
 - Une zone de jeu dénommée « VOS NUMÉROS », composée de dix symboles « carte ».

4.2 Les éléments inscrits sous la zone de jeu « VOS NUMÉROS » sont dix numéros. A chaque numéro est associé un montant en euros inscrit en chiffres, parmi les montants suivants : 2€, 4 €, 10 €, 20 €, 100 €, 1 000 €, 40 000 €, à l'exclusion de tout autre montant.

Il est également possible de découvrir un ou deux symboles « Lune » , tel que représenté dans les règles du jeu sur les écrans de jeu, à l'exclusion de tout autre symbole. A chaque symbole « Lune » est associé un montant en euros inscrit en chiffres, parmi les montants suivants : 2€, 4 €, 10 €, à l'exclusion de tout autre montant.

Il y a au total dix numéros ou neuf numéros et un symbole « Lune », ou huit numéros et deux symboles « Lune » à découvrir.

Les éléments inscrits sous la zone de jeu « NUMÉROS GAGNANTS » sont cinq numéros.

Les éléments inscrits sous les deux zones de jeux ne peuvent être que des numéros de la liste suivante : 1, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50 à l'exclusion de tout autre numéro.

Chacun de ces numéros ne peut pas figurer plus d'une fois au sein de la même zone de jeu.

4.3 Le joueur clique sur la zone de jeu « VOS NUMÉROS » et découvre dix numéros ou neuf numéros et un symbole « Lune », ou huit numéros et deux symboles « Lune », et les montants en euros associés selon les modalités mentionnées à l'article 4.2.

Il clique ensuite sur la zone de jeu « NUMÉROS GAGNANTS » et découvre cinq numéros selon les modalités mentionnées à l'article 4.2.

4.4 Si le joueur découvre, dans la zone de jeu « VOS NUMÉROS », un ou plusieurs numéros identiques à un ou plusieurs numéros de la zone de jeu « NUMÉROS GAGNANTS », l'unité de jeu est gagnante et il remporte le ou les montants en euros associé(s) au(x) numéro(s) identique(s) découvert(s).

4.5 Si le joueur découvre, dans la zone de jeu « VOS NUMÉROS », un ou deux symboles « Lune » tel que représenté dans les règles du jeu sur les écrans, il remporte le double du montant associé à chacun de ces symboles.

4.6 Le joueur clique sur les zones de jeu dans l'ordre qu'il souhaite.

4.7 A l'issue de ces opérations, si le joueur obtient plusieurs gains, les gains s'additionnent pour former un lot unique indivisible.

4.8 L'unité de jeu est perdante dans tous les autres cas.

Fait à Boulogne, le 10 décembre 2025,

Par délégation de la Présidente-directrice générale de La Française des Jeux

C. LANTIERI